PETITION

Contrats aidés

EVS des écoles

Personnels administratifs et techniques des collèges et lycées

Nous revendiquons le maintien de tous ces personnels et la transformation de leur contrat en emploi statutaire

Ces personnels refusent d'être abandonnés à la fin de leur contrat. Que veulent-ils? Un vrai statut, un vrai salaire. N'est-ce pas légitime? N'est-ce pas à l'Education Nationale et aux Collectivités Territoriales d'y répondre alors que leur travail, leur compétence, leur expérience acquise, ont servi au fonctionnement des écoles et des établissements scolaires? Le seul remerciement qu'ils obtiendraient serait d'être licenciés ? Qui peut l'accepter?

Mesdames et messieurs les Parlementaires, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Régional, Monsieur le Président de Conseil Général, Madame le Recteur de l'académie de Caen, Monsieur l'Inspecteur d'académie, les personnels en contrat aidé, les personnels titulaires, les parents, les citoyens soussignés demandent :

- Le maintien de tous les personnels qui le souhaitent dans les établissements scolaires
- La transformation de tous les emplois précaires en emplois statutaires
- Une formation qualifiante

Nom	Prénom	Adresse	Signature